

| | | Réalisation de l'étude sur les mesures incitatives et de protection de l'industrie de la noix de cajou en Côte d'Ivoire | | | | | | |
|--------------|---------------|---|-------------------------------|--------------------------------|--|-------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Organisation | Pays | Montant global du Projet (EUR) | Part financée par RONGEAD (%) | Nombre de personnes impliquées | Nom du Client | Origine des fonds | Dates (début/fin) | Nom des partenaires le cas échéant |
| RONGEAD | Côte d'Ivoire | 11 362 | | 1 | Ministère de l'Agriculture – DGPPS (Côte d'Ivoire) | Banque Mondiale | Juillet – septembre 2013 | |

Description détaillée du projet

Contexte

Cette étude a été commanditée dans le cadre du PSAC (Projet d'appui au Secteur Agricole en Côte d'Ivoire) et s'inscrit plus précisément dans la préparation de la Composante 3 du PSAC : Modernisation du secteur du coton et promotion de la transformation de l'anacarde. Cette composante soutient le programme de relance de la production cotonnière et l'amélioration de la part transformée dans le pays de la production de noix de cajou.

Objectif principal

Proposer au Gouvernement des mesures permettant le développement d'une industrie locale de transformation de l'anacarde compétitive sur les marchés internationaux.

Lieux de l'action

Côte d'Ivoire (Abidjan et quelques missions extérieures à Abidjan)

Groupes cibles

Bénéficiaires finaux

Résultats attendus

- Les mesures, organisations et le cadre institutionnel pour la promotion de l'industrie de la transformation locale de l'anacarde sont élaborés
- Les impacts des mesures proposées sur les finances publiques sont évalués
- Une cartographie des risques pour un développement durable de l'industrie de la transformation de l'anacarde ainsi que les mesures de mitigation sont élaborées
- Un plan d'actions de mise en œuvre des mesures proposées est élaboré

Activités principales

1. Analyser les principales contraintes de la transformation de l'anacarde en Côte d'Ivoire
2. Répertoire et analyser les mesures prises par l'Inde, le Vietnam, le Brésil et par trois pays africains dont on justifiera le choix pour développer leur industrie de transformation de l'anacarde

La mission du consultant RONGEAD consiste à assister l'Unité de Préparation du Projet PSAC dans le choix des mesures incitatives au développement de l'industrie locale de transformation de l'anacarde